FEUILLE DE ROUTE /CONGRÈS DISTANCIEL

Dans le cas où le contexte sanitaire nous conduirait à tenir un congrès en distanciel avec un ordre du jour forcément limité, la direction élue doit avoir une feuille de route lui permettant d'avoir une orientation temporaire, débattue collectivement et votée par nos syndicats départementaux.
Notre Union nationale doit être en capacité de répondre efficacement aux besoins des syndicats départementaux et d'organiser le travail collectif dans les prochains mois ce texte doit reprendre les points les plus urgents à mettre en œuvre rapidement.
Un congrès extraordinaire sera réuni dès que possible pour que nous puissions définir en profondeur les orientations de notre syndicat dans les années à venir.

Partie 1 : quels axes revendicatifs immédiats ?

Un plan d'urgence pour des moyens pérennes en faveur de l'École

La crise sanitaire, sa gestion calamiteuse par le gouvernement, la poursuite des contre-réformes et l'absence totale de véritables mesures d'urgence ont révélé aux yeux de toutes et tous et exacerbé la fragilité du service public d'Éducation, victime de plans d'austérité budgétaire depuis des années : effectifs par classe trop lourds, moyens de remplacements notoirement insuffisants, personnels enseignants, administratifs, techniques, de vie scolaire, AESH, sociaux, infirmier·ères et médecins scolaires, personnels RASED, PsyEN en nombre insuffisant, locaux trop exigus et détériorés, manque de sanitaires. L'École à distance n'est pas l'École. Ce sont les élèves des classes populaires qui ont été les plus grandes victimes de cette crise sanitaire amplifiant les inégalités déjà existantes.

La CGT Éduc'action, dès la réouverture des écoles au printemps 2020, avait exigé un plan d'urgence pour assurer la sécurité sanitaire des élèves, des familles et des personnels dans des locaux scolaires aménagés et préservés, mais aussi pour permettre un accompagnement des élèves et une remédiation pédagogique des dégâts provoqués par le distanciel sur les apprentissages.

Tant que la crise épidémique n'est pas derrière nous, la CGT Éduc'action défend les mesures de protection indispensables selon le degré de circulation du virus : dédoublements des classes et demi-jauge partout, matériel de protection en stock et aux normes, campagne de tests massive et systématique, accès à la vaccination de tous les personnels de l'Éducation, plan pour garantir la bonne qualité de l'air. Elle le fait en faisant le lien avec la question des moyens à long terme.

Si ce plan d'urgence est impératif dans un contexte épidémique, il reste indispensable en dehors de cette période au regard des ravages engendrés par les politiques publiques sur l'Éducation. La CGT Éduc'action maintient cette revendication.

La mise en place de cours en demi-groupes dans les lycées, obtenue en novembre 2020 par la mobilisation des personnels, a confirmé les intérêts pédagogiques de la réduction des effectifs dans les classes avec de meilleures conditions de travail. Nous exigeons la pérennisation de ces conditions.
Parallèlement la pseudo-continuité pédagogique a creusé encore davantage les inégalités entre les élèves et alourdit considérablement la charge de travail des personnels qui ont dû assurer un enseignement hybride.

La CGT Éduc'action doit porter auprès des personnels, et dans le débat public, la nécessité d'un tel plan d'urgence, comme le font les personnels des hôpitaux : baisse drastique des effectifs par classe (cf nos repères), recrutement massif de personnels statutaires toutes catégories confondues, mise en place d'une véritable médecine de prévention et des moyens pour la médecine scolaire, investissements massifs dans le bâti scolaire, investissement dans un plan numérique, revalorisation salariale indiciaire.

Parce que la CGT Éduc'action fait partie de la CGT, elle ne peut être sourde aux problèmes rencontrés par les familles qui sont elles-mêmes des salarié·es et qui subissent les pressions de leurs employeurs par les mesures du gouvernement (chômage partiel imposé, travail à domicile, fin de CDD, licenciements…).

Mobiliser les personnels pour des hausses de salaire, pour la défense du statut et la lutte contre la précarité

La CGT Éduc'action considère que cette période a souligné l'importance de l'École, de l'accès aux savoirs, de la place de l'humain dans le système scolaire et du rôle des personnels de l'Éducation nationale. Il est d'autant plus urgent de revaloriser les salaires de ces derniers.

Pourtant, la promesse de hausse salariale de Blanquer s'est réduite à peu de chose et exclut les personnels les plus précaires (AESH, AED…) Pour la suite, le ministre entend lier hausse des rémunérations et contreparties aggravant conditions et charges de travail, uniquement sous forme de primes/indemnités/heures supplémentaires qui de surcroît renforcent les inégalités salariales Femmes/Hommes et qui favorisent la casse des statuts en individualisant les carrières.

Il est aussi indispensable de mettre fin à la précarité dans le Service public d'Éducation utilisée comme levier de gestion des ressources humaines. Cela passe par un changement de cap politique qui doit se traduire dans un plan de création massif d'emplois statutaires dans les corps existants, de titularisation sans conditions de concours ni de nationalité des actuel·les contractuel·les, de création de métiers statutaires pour les AESH, AED, formateur·trices GRETA…

Dans le contexte de perte d'emploi, la CGT doit combattre une autre forme de précarité : celle liée à la multiplication des compléments de service et la pérennisation des "années TZR" qui ne permettent pas la stabilité professionnelle des collègues et aggravent leurs conditions de travail.

De même, la CGT Éduc'action doit aussi contribuer à construire une action nationale visant à imposer un statut et des conditions de travail décentes pour les EMAS, et la clarification de leur mission par un recentrage sur une fonction de prévention et de médiation.

Nous devons, dans le même temps, défendre le statut de la Fonction publique et mener campagne pour une augmentation immédiate de tous les salaires mensuels de 400 euros nets, pour une hausse du point d'indice et pour l'intégration des primes et indemnités dans les grilles salariales.

Nous refuserons toute individualisation des carrières, toute rémunération au « mérite » comme l'imposent le PPCR et le RIFSEEP et contrairement à la politique du gouvernement.

Contre l'École du tri social et de la mise en concurrence : faire vivre notre projet d'École

L'École ne souffre pas que d'un manque de moyens. La politique de Blanquer approfondit largement le caractère inégalitaire du système tout en attaquant de front la liberté pédagogique en orientant toujours plus les programmes solaires vers une vision toujours plus libérale de l'histoire et de la société et en imposant une politique autoritaire contre les personnels et les élèves.

La période que nous venons de traverser a mis en évidence la mise au pas de notre administration et l'adhésion idéologique d'une partie de la hiérarchie intermédiaire. C'est un phénomène qui évoque les précédents à France Telecom et à la Poste. La bienveillance est un concept dévoyé au profit de pratiques managériales autoritaires. Cet autoritarisme et cette volonté de museler les personnels enseignants s'est traduite le 10 mars par la décision du Sénat de donner une "autorité fonctionnelle" non délimitée aux directeur·trices d'école avec l'aval du ministre JM Blanquer et contre l'avis de la majorité de nos collègues.

Les réformes du baccalauréat, du lycée général et technologique et de la voie professionnelle, qui s'articulent avec Parcoursup, la loi ORE, institutionnalisent, accentuent le tri social des élèves déjà à l'œuvre, notamment dans les espaces ruraux et les zones de forte ségrégation sociale et favorisent la mise en concurrence généralisée des établissements.

Alors qu'il y a 150 ans, la Commune de Paris créait l'enseignement professionnel sous statut scolaire et l'ouvrait aux filles, le gouvernement poursuit aujourd'hui une politique visant à le démanteler au profit de l'apprentissage largement discriminatoire. Il accentue encore le tri d'une population scolaire fragile et défavorisée la privant d'un avenir professionnel et personnel émancipateur.

Dans les quartiers populaires, l'Éducation prioritaire est fortement attaquée depuis plusieurs années : sortie des lycées du dispositif, fin des RASED et des dispositifs « Plus de maitres que de classes », augmentation des effectifs…
C'est aussi le sens de l'expérimentation « Élimas » (Contrats Locaux d'Accompagnement) et de la création des cités éducatives qui montrent la volonté de liquider une partie de l'Éducation prioritaire tout en faisant des économies sur ce qu'il en reste via un transfert de moyens de l'éducation à la politique de la ville qui renforce les inégalités territoriales.
Nous exigeons le rétablissement du classement ZEP des lycées, ainsi que de toutes les REP et leur extension aux zones rurales défavorisées. Les classes populaires (et racisées) sont les premières victimes du confinement et de la crise sanitaire et économique. Il est urgent de doter l'Éducation prioritaire de moyens supplémentaires conséquents pour pallier les difficultés supplémentaires auxquelles sont confronté·es les élèves.

La CGT portera une campagne de défense et de renforcement de l'Éducation prioritaire, dans le cadre d'une carte élargie. La liquidation de la voie professionnelle, tout comme la casse de l'Éducation prioritaire, sont les exemples d'une attaque frontale contre la jeunesse des milieux populaires. Ces réformes marquent le renoncement à toute dimension émancipatrice de l'École.

La politique de Blanquer nous impose l'inclusion d'élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap sans moyens ni formation. Alors que les structures d'enseignement spécialisé sont démantelées, dans l'école, les dispositifs pour les élèves les plus fragiles sont attaqués (casse des Rased, remplacement de PE éducateur·trices en internat par des AED…).

L'École inclusive de Blanquer « utilise » des personnels ultra précarisés, souvent en temps partiel et sous le seuil de pauvreté et la mise en place des PIALs (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés) engendre la réduction drastique des heures d'accompagnement pour ces élèves et dégrade encore les conditions de travail des personnels.
Nous continuons à revendiquer la fin des PIALs et un réel service d'accompagnement médico-social de qualité avec des personnels spécialisés, formés et titulaires, AESH, enseignant·es (CAPPEI), afin que le service public d'Éducation soit doté d'une l'École réellement inclusive.

Parallèlement, à l'École maternelle et élémentaire, tout est mis en œuvre pour imposer des méthodes pédagogiques rétrogrades contre l'avis des personnels et sous couvert d'une approche scientifique discutable marquée par les neurosciences, pour imposer une démarche pédagogique basée sur le tout-évaluation en permanence… C'est une perte de sens de nos métiers !

En lycée professionnel, l'évaluation par compétences, l'objectif utilitariste des nouveaux programmes au détriment de l'esprit critique, la baisse du volume horaire en enseignement général et la suppression de la filière Gestion Administration participent à cette volonté de former de bon·nes exécutant·es en annihilant petit à petit la vocation émancipatrice de l'École.

La CGT Éduc'action dénonce la logique libérale à l'œuvre dans ces politiques, qui vise à renvoyer le parcours scolaire des élèves à leur responsabilité individuelle et à nier le rôle pourtant crucial des inégalités sociales.

La crise écologique et ses conséquences doivent être étudiées dans leur complexité à tous les niveaux de la scolarité et doivent poser la question de la transformation du bâti et des usages. La CGT Éduc'action tout en saluant les efforts accomplis par les équipes pédagogiques sur le terrain, entend porter ces enjeux déterminants pour l'avenir de toutes et tous.

Au-delà de la revendication d'abrogation des réformes de Blanquer mais aussi celles des gouvernements précédents, la CGT Éduc'action doit maintenir son cap et porter auprès des personnels son projet d'École et ses revendications pour construire une École publique, laïque, démocratique, écologique, égalitaire, féministe et émancipatrice dans une société plus égalitaire.

Cela passe fondamentalement par la fin de la mise en concurrence entre élèves et de l'émiettement des savoirs par des compétences standardisées.

Cela passe également par une réaffirmation et une appropriation collective de notre métier. La lutte contre l'individualisme doit être un axe majeur auquel nous devons opposer l'ambition collective.

La CGT Éduc'action doit se mobiliser pour les jeunes Mineur·es Non Accompagné·es ou réfugié·es qui souffrent d'une politique nauséabonde d'expulsion.

Elle doit continuer à défendre une scolarisation pour toutes et tous, quelles que soient leurs origines et leur âge, la régularisation de toutes et tous les élèves « sans-papiers » et de leurs parents. Elle continue à soutenir activement le RESF (Réseau Education Sans Frontières).

Elle doit également se donner les moyens de populariser son projet d'École auprès des usager·ères, par des outils de communication adaptés, un travail auprès des parents d'élèves, en mobilisant notamment le réseau interprofessionnel CGT.

La réforme de la formation initiale, avec notamment la contractualisation des personnels stagiaires, le déplacement du concours à la fin du Master 2, un concours transformé qui implique une épreuve qui s'apparente à un entretien d'embauche, transforme en profondeur la formation des personnels de l'Éducation nationale. Attaque contre les statuts et le caractère national des formations, elle précarise, et vise à former de futur·es exécutant·es des directives ministérielles.
Nous devons la combattre avec tous les moyens que nous avons à notre disposition, pour défendre notre statut, nos métiers, et notre indépendance pédagogique.

L'Éducation nationale développe le SNU (Service National Universel) ce qui vient amputer encore davantage son budget. La culture, le brassage social, l'aide à l'orientation ou encore la valorisation du patrimoine sont des missions de l'Éducation nationale qui ne peuvent être remplacés par 15 jours de service national dit « universel ». La CGT Éduc'action rappelle son opposition au SNU tel qu'il est déployé et considère que ce n'est pas une mission éducative et émancipatrice, ni de cohésion, ni de découverte de l'engagement citoyen !

Faire front pour nos droits sociaux et nos libertés individuelles et collectives

Notre projet d'École s'inscrit dans un projet global de société libérée des injustices de classes porté par la Confédération Générale du Travail (CGT) et ses fédérations. Au-delà de l'École, nous devons porter un projet revendicatif ambitieux pour défendre et promouvoir tous les services publics, garants d'égalité pour les territoires et les usager·ères.

Une nouvelle fois, nous rappelons que la période de crise sanitaire a souligné leur caractère indispensable et fondamental et mis en évidence leur fragilisation par les réformes successives.
C'est pour cela que nous maintenons la lutte pour exiger l'abrogation de la Loi de transformation de la Fonction publique qui vise à affaiblir les organisations syndicales, à casser le statut et à instaurer une gestion discrétionnaire des carrières, de la mobilité des personnels et des conditions de travail avec la disparition des CHSCT et d'une grande partie des attributions des CAP.

Au-delà des discours sur le « quoi qu'il en coûte » et l'abandon provisoire de la contre-réforme des retraites, résultat d'un rapport de force soutenu mais qui a peiné à s'élargir dans notre secteur et à tous les secteurs professionnels, le gouvernement au service du capital profite de la crise et compte bien faire payer les effets de celle-ci aux travailleurs et travailleuses, aux retraité·es, comme en témoignent la loi de financement de la Sécurité sociale ou la réforme de l'Assurance chômage. La crise sanitaire et les mesures prises par le gouvernement ont en effet montré la fragilité de notre système de protection

sociale affaibli par les gouvernements successifs ainsi que la volonté de ce gouvernement de ne pas le renforcer mais de le dégrader davantage.

Cette politique, nouvelle étape d'une offensive capitaliste contre le monde du travail, vise à intensifier l'exploitation et la précarisation généralisée du travail, à multiplier les attaques contre toutes les formes d'indemnisation (santé, sociale, du chômage…), à casser les conquis sociaux d'après-guerre (Sécurité sociale, retraites, statut…) et à ubériser la société.

Plus que jamais, la CGT Éduc'action, avec sa confédération et toutes les forces sociales progressistes qui le souhaitent, doivent s'engager contre les politiques globales de destruction économique, sociale, environnementale et culturelle engagée depuis des décennies et poursuivie par Macron.

la CGT Éduc'action doit prendre toute sa place dans l'action quotidienne pour renforcer l'implantation syndicale CGT dans les déserts syndicaux, en renforçant les outils appropriés (Union locale, fédération), en incitant l'ensemble des syndiqué·es à y participer pour faire vivre le confédéralisme au quotidien. Cette politique est d'autant plus violente et dangereuse qu'elle s'accompagne de mesures autoritaires comme la permanence de l'état d'urgence, l'introduction de dispositifs et de lois liberticides, racistes comme celles sur le séparatisme ou la sécurité globale (fichage des citoyen·nes et des syndiqué·es) et la prévalence accrue d'un pouvoir exécutif de plus en plus autocratique : tout cela s'inscrit dans un processus de fascisation. Nous devons lutter pour leur abrogation.

La CGT Éduc'action, avec toute la CGT, doit s'engager pour conquérir de nouveaux droits dans le cadre d'une protection sociale et sanitaire renforcée. Nous devons également lutter contre la banalisation des idées d'extrême droite, contre les discriminations LGBTQIA+, contre la non-scolarisation des mineurs isolés, contre la sélection par l'argent des étudiant·es étranger·ères.

La CGT Éduc'action condamne l'instrumentalisation de la laïcité. Elle continuera à défendre la laïcité telle que définie par la loi de 1905, pilier du service public d'Éducation.

Dans cette période d'intensification sans précédent de la répression syndicale, la CGT Éduc'action doit se dresser de toutes ses forces aux côtés des camarades visé·es par les mesures antisyndicales, qu'il s'agisse des condamnations de militant·es pour leurs actions ou des tentatives de dissolution d'organisations syndicales. Nous devons combattre la maltraitance institutionnelle et dénoncer le mépris contre les personnels.

Partie 2 : Construire la lutte dans les mois à venir : quelles campagnes en direction des personnels pour mettre en œuvre nos revendications ?

Pendant la crise sanitaire, notre capacité de mobilisation a été réduite. Blanquer, lui, n'a pas infléchi sa politique et a continué à ignorer les revendications des personnels. À l'issue de cette crise, nous ne serons pas mieux payé·es, nous n'aurons pas de meilleures conditions de travail, au contraire, et les élèves subiront toujours l'École du tri. Il est urgent de reconstruire notre capacité de mobilisation collective pour être prêt·es à se lancer dans la bataille dès la rentrée de septembre.

À l’opposé des orientations issues du Grenelle de l’Éducation, nous devons mener une campagne pour l’augmentation des salaires sans contrepartie.

Là où elle a été mise en place, l’expérience des cours en demi-groupes a montré tout l’intérêt pédagogique de la réduction des effectifs. C’est un point d’appui dans la bataille à mener pour cette revendication.

Dans le premier degré, nous devons construire la mobilisation contre les volontés de mise au pas des enseignant·es, par la loi Rilhac et les attaques contre la liberté pédagogique.

En LGT, Blanquer s'est servi du prétexte de la crise sanitaire pour passer quasiment toute l'évaluation du baccalauréat en contrôle continu pour les sessions 2020 et 2021. Nous devons engager la lutte pour le retour à des épreuves nationales et terminales.

Dans la voie pro, l’État a débloqué plus d’un milliard d’euros pour soutenir l’apprentissage pendant la crise sanitaire. Dans le même temps, les budgets des lycées professionnels sont amputés par la baisse des ressources de la taxe d'apprentissage. Nous devons nous battre pour que des moyens soient au contraire mis dans la formation professionnelle initiale sous statut scolaire.

De plus, nous devons poursuivre la lutte contre la "Transformation de la voie professionnelle" organisée par le gouvernement car elle vise à détruire les lycées professionnels au profit de l'apprentissage. Il faut faire reculer le gouvernement en combattant cette politique dont le but est d'accentuer l'école du tri. Cela passe entre autres par l'opposition à la mixité des publics dans les classes.

La rentrée scolaire 2021 sera marquée par le début de l'expérimentation « Elimas », qui annonce à terme une liquidation de l'Éducation prioritaire telle que nous la connaissons. La CGT Éduc'action doit s'opposer à ce projet et défendre une Éducation prioritaire avec plus de moyens et une carte d'établissements élargie aux lycées.

Prendre en compte la précarité pour mieux la combattre.

Depuis plusieurs années la précarité n’a cessé de s’intensifier dans notre secteur, en particulier, depuis la loi de la transformation de la Fonction publique, touchant tous les corps et toutes les catégories.

Notre organisation doit combattre l’accroissement de la précarité et son institutionnalisation dans notre secteur et s’adresser davantage à ces personnels en :

- les informant sur leurs droits ;
- faisant connaitre nos revendications, inciter à la syndicalisation ;
- formant nos militant·es à l’accompagnement et la protection de ces collègues ;
- organisant les luttes et permettre l’auto-organisation dans celles-ci.

Pour cela, le Collectif national non-titulaires doit encore se renforcer avec pour objectif une communication accrue au plus près du terrain.

Nous revendiquons la titularisation sans condition de concours ni de nationalité de tous les personnels précaires.

Les personnels AESH et AED, en première ligne dans cette crise sanitaire, sont particulièrement méprisés et exploités, encore plus depuis l'instauration des PIALs. Les AED et les AESH sont assujetti·es à des temps partiels imposés, qui, cumulés à des salaires de misère, placent une large majorité d'entre eux et elles en dessous du seuil de pauvreté, sujet·tes à l'arbitraire du fait de contrat précaires.

La CGT Éduc'action doit continuer à prendre des initiatives, avec des journées de mobilisation et de grève, en tentant à chaque fois que cela est possible de les inscrire dans un cadre intersyndical. Des caisses de grève seront mises en place afin d'aider les plus précaires dans la lutte.

Dans les académies, la syndicalisation de ces collègues doit se poursuivre en construisant des Collectifs (Pôles) CGT AESH et Vie Scolaire-AED. Les progrès dans la syndicalisation des AESH doivent se poursuivre, et il faut réfléchir à une campagne de terrain envers les AED.

Aussi, notre organisation a renforcé le Collectif national AESH afin de répondre à cet enjeu. Il doit produire régulièrement du matériel de propagande avec envoi de lettres Ostice mais aussi produire du matériel avec des thématiques spécifiques en vue de former nos militant·es aux problématiques des AESH. Il doit également être un outil favorisant, en lien avec le bureau de l'union, la coordination des actions revendicatives pour obtenir un réel statut et la fin des PIALs.

Les mobilisations réussies des AED depuis décembre 2020 doivent nous conduire à les soutenir davantage dans leurs revendications. Cela passe par la mise en place d'un collectif national AED qui permette à nos camarades de s'organiser plus efficacement.

Nous devons également travailler à renforcer le collectif national GRETA/CFA dont les collègues ont vu les conditions d'emploi et de travail se détériorer avec la loi Liberté de choisir son avenir professionnel.

Intensifier la campagne santé et conditions de travail :

La souffrance au travail s'est accentuée depuis plusieurs années notamment du fait de la gestion autoritariste de l'institution à tous les niveaux, de la perte de sens du métier et du manque de moyens.
Avec une médecine du travail inexistante depuis des années et dans un contexte où les personnels de médecine scolaire voient leurs conditions de travail se détériorer et leur statut attaqué, les questions santé- travail sont au cœur des enjeux du monde du travail, y compris dans le secteur de l'Éducation. La crise sanitaire en cours l'a rappelé, même si les questions des conditions de santé, de sécurité et de conditions de travail ne se réduisent pas à la seule situation pandémique. Elle a souligné l'importance des CHSCT.

En particulier, dans notre secteur, la question des risques socio-organisationnels reste centrale. Infantilisation, minimisation des risques, opacité et absence d'équipements de protection de

qualité professionnelle restent la norme, avec des conséquences graves en particulier pour les catégories de personnels les plus exposées (AESH, enseignant·es de primaires, personnels vulnérables). La culture santé-travail reste très faible : trop souvent, la santé des personnels reste considérée comme secondaire et négligeable au regard d'autres préoccupations. De plus, le télétravail provoque une augmentation des risques psychosociaux et des troubles musculosquelettiques.

De même, la hiérarchie de l'Éducation nationale continue de se défausser de ses responsabilités. Le ministère entend définir sa propre norme et s'abstraire des textes règlementaires, lois et conventions internationales, au détriment de la santé des agents.
Ce processus historique se traduit à présent, de manière massive, par des atteintes à la santé subies par les travailleur·euses. Le ministère de l'Éducation nationale organise savamment la dissimulation de ces atteintes en faisant obstacle à la reconnaissance des accidents de service et des maladies professionnelles. Il en va de même dans toute la Fonction publique.

Notre organisation doit combattre l'affaiblissement des CHSCT induit par la fusion à venir de cette instance avec les CT.

Les CHSCT nationaux, comme académiques et départementaux, peinent à assumer leur véritable rôle. L'absence de moyens, de réel pouvoir d'enquête, de budget et de possibilité de recourir à des expertises indépendantes pour les CHSCT aggrave encore cette situation. Les représentant·es au CHSCT des personnels ne sont pas suffisamment formé·es pour assurer un rôle pertinent de prévention.

L'expérience interprofessionnelle acquise par la CGT en matière de santé-travail doit être mise à profit pour les salarié·es de l'Éducation nationale. Ce qui suppose de développer la démarche santé-travail, l'échange et le partage d'expériences interprofessionnelles, pour permettre une intervention CGT efficace dans ces instances.
Dans ce même cadre de santé-travail, notre organisation doit aussi se pencher sur le sort réservé aux collègues en situation de handicap et mettre en place des stratégies pour contrer la non-considération et/ou la mise à l'écart des collègues.

Notre organisation doit continuer à s'emparer de cette thématique. Elle devra définir des repères et insuffler des campagnes sur le sujet, déclinées localement et en impulsant des mobilisations. Elle produira du matériel gratuit régulièrement, sur nos trois axes de campagnes principaux :

1 - la médecine du travail et de prévention ;
2 - la prise en compte de la souffrance au travail par les personnels et par l'institution ;
3- une rénovation du bâti et la conception des projets de futurs locaux qui intègrent les réflexions des personnels.

Les fiches-outils (DGI, droit de retrait…) sont également un matériel concret à privilégier.
Elle doit aussi exiger la création d'une médecine du travail digne de ce nom et bien trop peu développée dans notre ministère.

Il faut former les militant·es sur ces questions en organisant des journées d'étude dans les académies, qui permettront aussi d'échanger sur les stratégies syndicales à adopter dans les établissements et les écoles pour imposer le respect des règles sanitaires, mais aussi le respect du bien-être au travail.

Renforcer des campagnes sur Égalité Femmes/Hommes et Filles/Garçons.

Les femmes sont majoritaires dans l'Éducation nationale (71%) mais occupent moins de postes à responsabilité que les hommes. Les métiers à prédominance féminine se sont retrouvés en première ligne pendant la crise sanitaire. Les postes les plus précaires dans l'Éducation nationale sont occupés majoritairement par des femmes : elles sont plus vulnérables économiquement. Leurs rémunérations sont souvent plus faibles quand elles ne sont pas tout simplement indignes à cause des temps partiels imposés et de la non-reconnaissance professionnelle.

Depuis plusieurs années la CGT Éduc'action s'inscrit dans des campagnes sur le thème de l'égalité professionnelle et lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail. Ces campagnes ont pu être, ponctuellement, menées en intersyndicale avec la FSU et SUD. Cette démarche intersyndicale doit être poursuivie.

Dans les académies, les militant·es sont de plus en plus sollicité·es par les collègues sur des questions de violences sexistes et sexuelles. La CGT doit agir à tous les niveaux pour lutter contre ces violences et veiller à la protection des lanceur·euses d'alerte.

En tant que premier·ères interlocuteur·trices, ils·elles doivent s'emparer de ces questions et former leurs militant·es. L'institution ne doit plus ignorer les situations et en tant qu'employeur doit protéger tous les personnels, quel que soit l'endroit où se produisent les méfaits y compris sur les réseaux sociaux. Nous organisons, avec les collègues, les mobilisations nécessaires contre les violences sexistes et sexuelles en soutien aux collègues victimes.

Au-delà des personnels, et en nous appuyant sur les travaux et formations proposées par la Collective, nous devons participer à la lutte contre les stéréotypes de genre et les violences sexistes et sexuelles pour les élèves, dans le cadre pédagogique mais aussi en portant des revendications :

- sur la formation des personnels, incluant la question de la prévention des violences sexistes sexuelles, de leur signalement et leur traitement ;
- la sensibilisation des élèves ;
- la prise en charge des victimes des violences sexistes et sexuelles.

La création de Collectives académiques est un bon levier pour nourrir les revendications féministes de la CGT Éduc'action.

Les militant·es peuvent s’appuyer sur le travail de la Collective et sur le protocole Égalité que la CGT Éduc’action a signé pour défendre les collègues et exiger que tous les moyens soient mis en œuvre au niveau des rectorats pour l’égalité, la lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles.

Discrimination :

Dans les départements, les militant·es sont également de plus en plus sollicité·es par les collègues sur des questions de discriminations ou de violences à l'encontre des LGBT. Les militant·es doivent continuer à se former pour répondre au mieux aux collègues concerné·es. Tout en combattant les lois autoritaires et racistes comme la loi sur le séparatisme, nous nous inscrivons dans le cadre des mobilisations antiracistes qui se multiplient, notamment parmi les jeunes (par exemple pour Adama Traoré et George Floyd). Nous devons prendre en compte la dimension antiraciste dans nos revendications et soutenir les victimes des attaques racistes.

Engager la CGT Éduc'action dans les luttes environnementales

Face à l'urgence climatique et environnementale, il devient nécessaire que la CGT Éduc'action s'engage pleinement pour la protection de l'environnement, contre le dérèglement climatique et qu'elle mobilise ses forces militantes pour construire les luttes environnementales de manière unitaire avec les associations, ONG, syndicats, simples travailleur·euses engagé·e·s pour éviter la catastrophe et rompre avec le système économique responsable de celle-ci.

Cela passe par la construction de repères revendicatifs propres à la CGT Éduc'action, contenant notre analyse de la crise environnementale et climatique ainsi qu'une stratégie de convergence des luttes sociales et environnementales.

Ce faisant, la CGT Éduc'action doit également manifester sa spécificité liée à l’histoire de sa confédération et aux travailleurs et travailleuses qu'elle syndique. Au-delà de la nécessité d'une rupture avec le capitalisme pour mettre en place une protection efficiente de l'environnement, il s'agit de construire avec les associations et les travailleur·euses des industries polluantes, de véritables alternatives préservant l'environnement et l'emploi dans ces secteurs, se fondant sur l'expertise des riverain·es, des militant·es et des salarié·es.

Face à l’extrême droite et à l’ultralibéralisme, réunifier notre camp.

La période que nous venons de traverser a démontré une fois de plus les dangers de l’isolement. La CGT Éduc’action doit réimpulser des collectifs locaux de lutte réunissant les militant·es proposant une alternative au capitalisme et à l’extrême droite.
Cela passe notamment par la réunion régulière des camarades dans un cadre fraternel, unitaire et convivial.

Ces collectifs peuvent être un jalon dans une perspective unitaire. Le contexte de crises multiples que nous connaissons doit être un accélérateur pour le camp de la lutte. La CGT Éduc’action, dans la perspective unitaire qui est la nôtre, doit entamer des discussions avec SUD éducation et la FSU dans l’optique d’une réunification syndicale.

Ce processus doit se faire sans tabou mais conscient·es des périls multiples que nous aurons à combattre dans les prochaines années.

Préparer les élections professionnelles

L'année 2022 sera marquée par les élections professionnelles. Même si les élections ne sont pas essentielles dans la construction des mobilisations et du rapport de force contre les politiques gouvernementales, elles permettent de mener une large campagne syndicale pour nos idées, de penser notre intervention dans des secteurs où nous sommes en faiblesse, de mesurer notre audience à un instant donné, et surtout, elles déterminent la hauteur et les moyens attribués par le MEN à notre union syndicale (UNSEN).

La perspective d'une union syndicale (CGT, FSU et SUD Éducation) doit faire l'objet de discussions en vue des prochaines élections. Un point d'étape pourra être fait au prochain congrès extraordinaire.

Ces élections, les premières depuis l'adoption de la loi portant sur la Transformation de la Fonction publique, seront marquées par une profonde modification de la représentativité dans les CAP et seront un bouleversement pour le syndicalisme en général.
La CGT Éduc'action doit s'y préparer dès maintenant en réfléchissant à une stratégie adaptée aux différents canaux de communication. Cela passe notamment par l'élaboration du matériel et par des campagnes de syndicalisation qui peuvent s'appuyer sur les luttes en cours.

Partie 3 : Comment améliorer notre vie syndicale pour être plus efficace dans l'action ?

La formation

L'Union se fixe comme objectif d'établir un plan de formations, qui pourront ponctuellement être organisées avec la FERC ou l'UFSE ou les instances interprofessionnelles de la CGT. Afin d'articuler les besoins, le plan de formation et sa mise en œuvre, l'Union doit constituer un collectif formation.

La mise en place de modules de formation ambitieux pour les militant·es des syndicats (Secrétaires Généraux·ales, membres du bureau ou de CE, militant·es sur leur lieu de travail…) doit être un objectif prioritaire du plan de formation. Ces modules doivent permettre à l'UNSEN d'accompagner les syndicats qui le demandent dans cette démarche de formation, centrale à notre renforcement sur le terrain.

Elle doit également entamer dès maintenant une démarche de formation de ses futur·es élu·es et mandaté·es, en particulier dans le domaine Santé-Travail, afin de les outiller à la prise de mandat.

Il est impératif que puisse se mettre en place une formation sur les CSA.

Toutes les journées d'étude mises en place par les collectifs de travail doivent être portées à la connaissance de tou·tes les militant·es. Certaines peuvent être ouvertes aux non-syndiqué·es et par ce biais, développer la syndicalisation.

L'Union œuvrera au recensement et à la mise en commun de toutes les formations existantes dans les SDEN ou les UASEN. La CGT Éduc'action mettra à disposition des modules de formation répondant aux spécificités des métiers.

Le plus rapidement possible, nous devons déployer des formations spécifiques en direction des SDEN sur la connaissance des contrats précaires afin d'aider ces personnels et de construire collectivement les luttes.

L'Union veillera à intégrer dans son plan de formation une formation aux outils techniques nécessaires à la communication syndicale (PAO, gestion de site web, conception des communiqués de presse, techniques de prise de parole et stratégie médiatique).

Lors des CNU, des moments d'échanges de pratiques et de mutualisation doivent être institutionnalisés afin de partager nos expériences et nous co-former.

Campagne de syndicalisation

Notre organisation s'inscrit totalement dans les campagnes confédérales de renforcement du syndicat, ainsi que dans les luttes menées par la FERC ou l'UFSE. Nous devons veiller à la présence de la CGT Éduc'action dans tous les départements et académies.

Dans ce but, l'Union doit accompagner les SDEN et les UASEN qui rencontrent des difficultés, et nous devons solliciter l'interpro qui doit aider les secteurs professionnels faiblement syndiqués à la CGT, comme le nôtre. Un effort spécifique doit être fait en direction des INSPE afin de dynamiser les collectifs et toucher le plus grand nombre de nouveaux et nouvelles collègues. Un travail doit être accentué avec la FERC Sup.

Le renforcement passe aussi par la continuité syndicale, qui ne peut être le souci que des seul·es retraité·es, mais qui concerne toute l'organisation.

La Section Nationale des Retraité·es en liaison avec les secrétaires départementaux·ales et académiques souhaite apporter une aide pour le développement du syndicalisme retraité notamment sur les sections de retraité·es en difficulté (3 SDEN avec 0 FNI ; 8 SDEN ont des différences importantes entre les fiches Cogitiel et les cotisations).

Pour permettre la mise à jour de la situation professionnelle « Actifs ou Retraités », l'utilisation du fichier des personnels en activité transmis sur demande par l'administration académique est indispensable pour la continuité syndicale et les modifications de fiches du Cogitiel.

Communication interne et externe

Nous devons améliorer la communication interne efficace et transversale en utilisant de façon plus efficiente les outils qui existent (adresses emails dédiées, listes de discussion, adresses normalisées, téléphone, bibliothèque dématérialisée). Les adresses normalisées doivent être efficientes pour les SDEN.

Dans ces conditions, il faut recenser ces outils de communication communs, produire une plaquette de présentation avec tutoriel synthétique puis la diffuser auprès des syndicats pour améliorer leur utilisation.

Il faut également lister les académies où nous disposons d'élu·es aux Comités Techniques Académiques et Comités Techniques Spéciaux départementaux et communiquer cette information régulièrement aux syndicats départementaux.

Chaque année, les référent·es INSPE, lorsqu'ils et elles existent, doivent être référencé·es et la liste mise à disposition dans l'espace mutualisé.

La communication externe passe par l'actualisation esthétique du site internet national : il se doit d'être moderne, dynamique, coloré, en un mot vivant, et représenter l'identité CGT Éduc'action : la combativité, la fraternité. Il doit donner envie de se syndiquer chez nous pour ce que nous sommes et ce que nous portons.

Il doit notamment rendre plus accessibles les réponses aux questions que se posent les collègues, sous forme de « fiches pratiques » organisées thématiquement La CGT Éduc'action doit faire évoluer son site internet national dans les meilleurs délais.

Les réseaux sociaux doivent être des outils à prendre en compte. Les réseaux sociaux sont devenus, en complément des autres moyens, un outil incontournable pour mener la bataille des idées et construire des luttes. Notre présence doit y être amplifiée. Pour cela, une mise en réseaux des comptes CGT Éduc'action actifs sur les différents réseaux est nécessaire.

L'Union Nationale doit réfléchir à un plan d'intervention de la CGT Éduc'action auprès des médias afin d'y développer notre présence. L'Union doit accroître sa visibilité dans les médias et se doter pour cela d'une organisation et d'outils lui permettant d'être plus réactive aux actualités liées à nos professions : communiqués dans un délai très rapproché après chaque annonce, travail sur le contact média. Cela peut passer également par des courtes vidéos accessibles à tou·tes.

Par les envois CNU réguliers, l'Union fait parvenir, à l'attention des SDEN et académies, les documents de propagande élaborés par les collectifs (tracts, 4 pages, communiqués, guides, Petit Cahier...) ainsi que les comptes-rendus des instances.

Une attention particulière doit être accordée à la publication de matériel concernant les professions et corps dans lesquelles la CGT Éduc'action reste peu implantée, afin d'outiller les syndicats locaux. L'enjeu de la syndicalisation dans le 1er degré reste ainsi central, tant pour notre développement que pour notre représentativité.

Dans l'optique d'une mutualisation et de développement dans le premier degré, une formation sur le mouvement inter pourrait être organisée en amont.

Le pôle 1er degré fournira soit dans le Petit Cahier, soit dans un document spécifique, des documents relatifs au mouvement aux militant·es des SDEN afin de leur permettre de mieux renseigner les collègues.

À l'attention des syndiqué·es, l'Union fait parvenir tous les deux mois *« le PEF »,* qui est aussi un outil de développement en direction des collègues.

Chaque collectif et pôle est également en droit d'interroger ses pratiques et ses publications, dans leur forme et leur fond, pour les faire évoluer et décider, collectivement, d'adapter leur périodicité. La possibilité de réunions en distanciel ne doit pas remplacer mais augmenter le nombre de réunions des pôles, y compris hors période COVID.

L'Union doit développer l'envoi de notes internes d'analyse politique et juridique après chaque réunion, projet de réforme ou rapport. Elle doit aussi rendre accessibles ses orientations et ses repères par la production de fiches ou 4 pages plus lisibles par les collègues.

L'Union se charge d'envoyer des lettres électroniques à tous les personnels en alternance avec les lettres électroniques catégorielles en essayant de ne pas excéder deux par mois, ceci afin de ne pas surcharger avec l'envoi potentiel de lettres électroniques locales.

Outil de gestion des données

Notre outil de gestion CoGitiel, même s'il est encore perfectible, reste indispensable pour un travail syndical de qualité.

Nos outils de gestion CoGiTiel et CoGeTise sont obsolètes. L'UNSEN doit être source de propositions dans la confédération pour que ces outils soient améliorés et qu'ils prennent davantage en compte les spécificités de notre secteur. Il doit être renseigné régulièrement et le plus précisément possible par les responsables du fichier des adhérent·es dans les SDEN et les académies.

Nous devons fournir aux SDEN et aux académies la possibilité de confectionner un fichier local de contacts et sympathisant·es. Pour que ce nouvel outil réponde aux besoins des syndicats départementaux, l'Union Nationale mettra en place un groupe de travail destiné à répertorier leurs attentes et ainsi définir collectivement cet outil. Nous devons également veiller à ce que les SDEN et les académies aient connaissance des règles relatives à la protection des données (RGPD).

Pas de lutte sans stratégie

La période est marquée par des attaques permanentes contre nos conquis, nos droits, nos statuts. La régression sociale est le maître mot des gouvernements depuis près de 20 ans. Le patronat et son bras armé au gouvernement veulent nous ramener aux débuts du salariat : casse des conventions collectives dans le privé et des CAP dans le public et donc individualisation croissante des relations entre patrons et travailleur·euses, développement des contractuel·les dans la Fonction publique et de la précarité dans le monde du travail en général, loi sur la sécurité globale et loi « confortant les principes républicains » pour diviser les travailleur·euses et mâter le mouvement social.

C'est le projet de société ultra-libérale et fascisant que l'on veut nous imposer. La riposte doit être à la hauteur de cette guerre sociale lancée par les suppôts du CAC 40.

La résistance nécessite une mobilisation de toutes les forces du front syndical du refus contre ces attaques.

Nous refusons donc toute stratégie syndicale qui nous conduirait au nivellement de nos revendications vers le bas comme nous l'a trop longtemps proposé la stratégie confédérale du syndicalisme rassemblé.

Il faut construire de la base au sommet le front interprofessionnel et intersyndical du refus des politiques ultra libérales et fascisantes imposées par le patronat et le gouvernement.

Ce front du refus doit, à partir de la CGT, s'élargir à SUD-Solidaire et à la FSU, essayer d'intégrer FO, et n'accepter la CFDT, l'UNSA et autres syndicats réformistes que sur la base des revendications posées par la CGT.

Aucune reconquête des salarié·es, aucune inversion du rapport actuel des forces, ne se fera sans ce positionnement urgent.

Mutualisation des moyens

La baisse des moyens syndicaux impose une réflexion sur nos fonctionnements et notre organisation, afin d'assurer la continuité de notre action syndicale, quelles que soient les futures évolutions politiques à ce sujet.

La progression des outils techniques nous permet d'envisager la décentralisation d'une partie de nos activités nationales, pour favoriser notamment l'implication de collègues dont la charge de famille, la situation géographique ne permettent pas de fréquents allers et retours à Paris.

Si les réunions en présentiel ont un intérêt indéniable en termes de qualité d'échanges, il est ainsi possible d'organiser celles-ci de manière hybride en permettant la participation par visio de camarades ne pouvant s'y déplacer.

Dans cette perspective, il convient de s'assurer que l'ensemble des syndicats, quelle que soit leur taille, soient dotés de moyens techniques permettant de participer à des réunions à distance.

De même, les syndicats départementaux étant le premier lieu de contact avec les syndiqué·es et les collègues, il importe de leur assurer en toute circonstances les moyens minimums nécessaires à leur activité.